



*Proche,
Efficace,
Solidaire...*

FUSION 78/92 Une fusion au service de quelle ambition ?



Versailles le 17.10.2017

Mardi 17 octobre, les Présidents des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines organisent, en présence du Président du Sénat, une grande opération marketing sur leur vision de la réforme territoriale visant à contrer le projet du Grand Paris et imposer leur projet de fusion des deux départements.

Ils mettent en avant le projet de fusion comme étant une « *ambition territoriale* » pour « *accroître le dynamisme territorial et maintenir un service public de proximité de qualité, en milieu urbain comme en milieu rural, à l'échelle d'un territoire de trois millions d'habitants* ».

Comment peuvent-ils prétendre vouloir défendre le service public quand dans le même temps ils ferment des services de proximité et suppriment des emplois ?

Au Conseil départemental des Yvelines c'est 360 postes Equivalents temps Plein qui ont été supprimés en 4 ans ! Dans les Yvelines comme dans les Hauts Seine, ce sont les centres de PMI qui sont massivement fermés ! C'est la Bibliothèque Départementale des Yvelines qui irriguait le dynamisme territorial de la lecture publique en zone rurale qui a fermé...

Si ambition il y a, ce n'est pas l'ambition d'un service public de qualité et de proximité !

L'épreuve des faits démontre le contraire : c'est moins d'emplois pour moins de service public.

Parlons clair, l'ambition visée est le démantèlement du service public par une multiplication de formes juridique d'externalisation sur fond d'enjeux politiques de pouvoir.

A titre d'exemple, dans le 92 la restauration des collèges a été centralisée et privatisée, et dans les Yvelines un projet de partenariat Public/Privé pour l'ensemble des missions de restauration et d'entretien des collèges est prévu dès le 1^{er} janvier 2019. En quoi la privatisation de ces missions améliorerait-elles les prestations rendues aux collégiens alto-séquanais et yvelinois ?

Cette privatisation ne peut que diminuer les marges financières pour les budgets de fonctionnements des établissements scolaires dès lors qu'une partie se volatiliserait en dividendes pour les actionnaires. Faire rentrer une logique marchande dans les services publics ne pourra que dégrader les conditions de travail des agents, renforcer la précarité de l'emploi et amoindrir la qualité des prestations.

Nous sommes loin de l'intérêt de la population, de la qualité, de la proximité...

Nos craintes quant au processus de fusion sont ravivées par les constats que nous portons dans le cadre des rapprochements de services interdépartementaux déjà à l'œuvre.

C'est le cas pour l'archéologie, le service adoption, les formations des assistantes maternelles, la voirie... Le bilan n'est pas effectué pour ces services que déjà de nouveaux projets de services interdépartementaux sont en cours de réalisation.

C'est le cas notamment d'un Service Interdépartemental des modes d'accueil de la petite enfance et d'un centre de contact avec téléconseillers des Yvelines et des Hauts de Seine.

Ne pas confondre vitesse et précipitation qu'ils disaient... De qui se moque-t-on ?

Les retours d'expériences des services interdépartementaux montrent les nombreux dysfonctionnements dans leurs mises en œuvre.

Le service interdépartemental agrément et adoption illustre à lui seul nos propos et le décalage considérable entre les paroles politiques et la réalité des faits.

Depuis la création le 01.01.2017 du service adoption interdépartemental Yvelines - Hauts de Seine, les dysfonctionnements s'accumulent. Les professionnels ont alertés les autorités territoriales régulièrement sur l'impact négatif sur leurs conditions de travail, le non-respect de certains engagements pris avant transfert à l'EPI 78/92 et la dégradation du service rendu à la population.

A titre d'exemple, les délais d'agrément sont rallongés de 2 à 3 mois pour les parents adoptants, il n'y a plus de possibilité de remise d'album aux enfants pupille faute de marché public...

Pour résoudre ces difficultés il est indispensable de renforcer l'effectif et que le personnel soit entendu dans ses propositions d'amélioration de l'organisation du travail au service du public.

Face à l'absence de réponse et d'articulation efficiente entre le CD 78, le CD 92 et l'EPI 78/92, les professionnels ont à nouveau alerté les décideurs par courrier le 1er septembre 2017.

Une nouvelle fois, aucune réponse ne leur a été apportée... Un préavis de grève a dès lors été déposé le 26 septembre pour le 5 octobre... A nouveau sans aucune réponse...

Dans ces conditions, 100 % du personnel du service adoption interdépartemental était en grève toute la journée du 5 octobre 2017 pour enfin être entendue partiellement sur certains points techniques.

Pour autant, des difficultés de fond demeurent.

Est-il normal que les agents soient acculés à faire grève à 100 % dans les services interdépartementaux pour être entendus ?

Est-il normal que le service rendu à la population soit en recul ?

Est-il normal que la population ne soit pas consultée sur un projet ayant une telle ampleur ?

Que vont-ils penser face à la détérioration du service rendu ?

Les élus souhaitent-ils réellement endosser cette responsabilité ?

Avoir l'ambition d'un service public de qualité et de proximité doit passer par un renforcement des moyens et par une approche démocratique au plus près des besoins de la population.